




LE POLITIQUE

MUNICIPAL, PROVINCIAL ET NATIONAL.

ANGLETERRE.

Londres, le 28 août. — Sir G. Grey, neveu de l'ex-premier ministre, est nommé sous-secrétaire d'état au département des colonies.

L'escadre britannique a jeté l'ancre à Vourla le 22 juillet, venant de Mytilène, et après que les vaisseaux eurent fait leur provision d'eau, l'escadre s'est rendue à Scala Nova, d'où elle devait faire voile pour Napoli et y rester jusqu'à l'arrivée d'Angleterre de la malle d'août. Elle devait ensuite aller à Corfou pour y attendre les dépêches de septembre et retourner à Malte dans les premiers jours d'octobre pour y attendre l'hivernage.

L'escadre française se propose d'hiverner à Navarin où l'on va former un dépôt de provisions navales par autorisation expresse du gouvernement.

Des nouvelles de New-York, du 25 juillet, annoncent que le tribunal de cette ville a prononcé dans l'affaire des pillages qui y ont eu lieu à l'occasion du projet d'émancipation des esclaves. Trois des accusés ont été condamnés à une année d'emprisonnement accompagné de travaux forcés; c'était la plus forte peine que pût appliquer le tribunal. Cinq autres ont été condamnés à six mois de la même peine.

Il paraît, d'après des correspondances de Paris et d'Amsterdam, que l'on est disposé, dans les bourses de ces deux capitales, à suivre l'exemple des spéculateurs de Londres (par suite de l'intention avouée de l'Espagne de réduire les parties de la dette les plus récemment contractées), et à refuser de recevoir en circulation toute nouvelle valeur espagnole quelconque. Ceci a rapport aux rentes perpétuelles d'Espagne et surtout aux nouveaux 3 p. c. qui, provenant d'une transaction avec une partie des porteurs des cortès, effectuée en 1831, étaient considérés comme des valeurs sacrées, quelque tournure que pussent prendre les affaires financières d'Espagne. Les rentes perpétuelles, heureusement pour nous, ont été écartées de la bourse par la volonté de la commission, volonté qui a prospéré également les 3 p. c.; mais par suite de circonstances qui remontent à leur création, les capitalistes anglais en ont réuni une certaine quantité; 5,200,000 liv. sterl. de bons des cortès ont été convertis en 1831; ce qui, ajouté au fond passif absorbé depuis, est représenté par environ 1,500,000 liv. de 3 p. c. espagnols.

Le ministre des finances espagnol, à cet époque, profita de la création de cette valeur pour en jeter en circulation une immense quantité. De sorte que le 3 p. c. espagnol a été porté jusqu'à près de 8 millions livres sterling de capital, quand 1,500,000 liv. sterl. seulement provenaient de la conversion des cortès. On dit ici que le ministre des finances d'Espagne élève une difficulté, réelle ou prétendue, en séparant la conversion de l'émission frauduleuse (on peut la qualifier ainsi) des 3 p. c., seul moyen dans lequel il faudrait en glober tout dans la même banqueroute. Beaucoup de gens disent, avec une apparence de raison, que toute ces valeurs ayant été mises frauduleusement (quoique cela ne soit pas exact), du moins en ce qui regarde la provenance de la conversion de 1831, les acheteurs de bonne foi ont droit à la protection du gouvernement espagnol.

Mais il n'est pas difficile, à ce qu'on nous assure, de prouver la conversion, par les numéros des séries des coupons qui, sont en la possession d'une des maisons les plus respectables de Londres, celle qui présida à la conversion. Il est dès-lors possible que l'on puisse sauver à une classe de créanciers publics une réduction d'un cinquième de leur capital, et la réduction d'une moitié encore sur cette même réduction. Il est impossible que le ministre espagnol, qui sent toute l'importance de relever le crédit du pays, ne prête pas une attention

sérieuse à ces observations, qui le décideront sans doute à mieux apprécier les ressources de l'Espagne et à découvrir le moyen de contenter tous les créanciers. (Times.)

FRANCE

Paris, le 30 août. — S'il faut en croire les rapports de plusieurs journaux, on aurait reçu de Madrid des nouvelles de la nature la plus grave. On parle même d'une insurrection dans cette capitale. Voici ce qu'on lit dans le *Journal des Débats* :

« Aujourd'hui les fonds français ont éprouvé une baisse assez forte. Des nouvelles fâcheuses de Madrid en étaient la cause, disait-on. On parlait d'un mouvement insurrectionnel du parti révolutionnaire à Madrid; on ajoutait qu'au départ du courrier, porteur de la nouvelle, les troupes de la reine avaient le dessous.

« Nous avons des raisons de croire qu'il n'est arrivé aucun courrier de Madrid, et que ces nouvelles sont dénuées de fondement. »

Le *Journal de Paris* dit que le gouvernement n'a reçu aucune nouvelle.

Le voyage de S. M. dans le midi est décidément ajourné à l'année prochaine. Le roi se propose d'aller visiter les châteaux de Compiègne, d'Amboise, de Fontainebleau, dans le courant de septembre. (Débats.)

— M. Thiers est de retour de son excursion à Dieppe.

— M. le maréchal Gérard est en pleine convalescence. Aussitôt que sa santé le lui permettra, il se propose, dit-on, de visiter les camps de Compiègne et de St-Omer.

— On a beaucoup parlé des femmes expulsées de la bourse, et qui pétitionnent en ce moment pour y rentrer. Depuis quelques jours les grilles d'enceinte que ces joneuses encombraient sans pouvoir les franchir, ont pris un autre aspect. La foule s'est grossie de toutes les malheureuses, qui, sans être des habituées de la galerie supérieure, avaient placé dans les fonds espagnols, par l'appât de gros intérêts, la plus grande partie de leurs menues économies, et que la chute de ces fonds (tant de fois prédite par les journaux) a complètement ruinées.

— La commission de la cour des pairs a ordonné hier la mise en liberté de soixante-deux prévenus impliqués dans les affaires d'avril. Vingt seulement avaient été arrêtés au sujet des événements de Paris, les autres étaient en prison pour les événements de Lyon, Saint-Etienne, etc. Il résulte des différentes ordonnances de ce genre, successivement rendues par la commission, que d'environ 1500 individus arrêtés, il ne reste plus aujourd'hui que 420 détenus.

— Nous recevons tous les jours, dit le *Journal des Landes*, du 24, de nouveaux renseignements sur les déplorables résultats de l'inondation. On nous écrit que dans la forêt de Saumazan, à demi-lieue de Tartas, il s'est noyé plus de 800 porcs et un grand nombre de jumens polinières. Un seul propriétaire a perdu 12 jumens sur 24. On sait que les porcs vivent dans cette forêt à l'état demi-sauvage. Lorsque les eaux ont grossi ils se sont retirés dans les loges qu'on leur a ménagées; mais tout a été emporté, contenant et contenu, et nous ne serions pas étonnés que les pertes ne fussent encore bien plus considérables qu'on ne croit.

— Des ordres viennent d'être donnés pour que les régimens de l'armée n'aient de présent sous le drapeau que l'effectif du pied de paix. En consé-

quence, plus de 200 soldats du 44^e (en garnison à Bordeaux), dont l'effectif est fixé à 2500 hommes, vont recevoir des congés illimités. Les soldats qui ont droit à les obtenir doivent compter déjà trois ans de service au corps.

— Nous avons annoncé la condamnation de Mandar. La suite du compte rendu de son affaire devant les assises de Rennes nous arrive aujourd'hui. Tous les témoins, dans la partie de l'accusation relative à l'assassinat de Girodroux se sont renfermés dans des réponses évasives. On peut juger des influences sous lesquelles les témoins déposent, par cette partie de la déclaration du maire de Baud : « Si mille témoins du pays étaient interrogés en particulier, aucun ne pourrait nier savoir que Mandar est l'assassin de Girodroux. — M. le président : Aucun cependant ne le déclare à la justice. — Le maire : Sans doute. Avouer ici, c'est se dévouer à la mort. (Sensation.) Que pouvez-vous attendre de paysans que terrifient quelques bandits? Ces pauvres gens isolés dans les campagnes, n'osent jamais parler ouvertement. Ils ont tous peur; mais moi qui n'ai pas peur, je dis hautement ce que je sais. Par exemple de ce que je vous avance, le garde de Bellégo a déposé à Vannes de ce qu'il savait, eh bien ! peu après, sa chaumière qui est isolée, a été assaillie dans la nuit par une bande, et sans la vigoureuse résistance qu'il fit, aidé de son beau-père, il eût été assassiné. Que lui reste-t-il à faire maintenant? Rien autre chose qu'à vendre sa petite maison et à s'expatrier... Voilà ce qu'il en coûte pour dire la vérité contre les chouans. »

BELGIQUE.

BRUXELLES, LE 31 AOUT.

Le roi a visité, ces jours derniers, toute la ligne de notre frontière de la Flandre occidentale vers la mer et vers la Flandre zélandaise. On croit que son retour à Bruxelles avec la reine, qui a continué jusqu'ici à prendre les bains de mer à Ostende, n'aura lieu que le 2 ou 3 septembre.

— On lit dans le *Moniteur* :

A l'occasion d'un prêt de 4,000 fr. fait à M. Dietz, ingénieur mécanicien, à Bruxelles, pour le mettre à même de pourvoir aux frais de construction d'un nouveau remorqueur à vapeur, le *Courrier* demande si le gouvernement veut rentrer dans le funeste système d'avances ou prêts à l'industrie qui suivait le gouvernement précédent, etc.

Que le *Courrier* se rassure : le gouvernement est convaincu qu'en général les avances de fonds à l'industrie sont plus dangereuses qu'utiles. Il sait que c'est de débouchés pour ses produits qu'elle a besoin, et que, quand elles ne les possède point, lui faire des avances, c'est aggraver sa position par l'augmentation de ses produits et l'encombrement de ses magasins. Il sait que les avances faites, sans intérêt ou à bas intérêt, à celui qui exerce une industrie déjà connue et patiquée dans le pays, nuisent à la concurrence, sont une faveur pour celui qui les obtient et une sorte d'injustice envers les autres fabricans.

Le gouvernement n'accorde donc ces sortes d'avance que dans des cas très-rare et exceptionnels, notamment lorsqu'il s'agit de favoriser l'exécution d'inventions nouvelles et reconnues utiles, l'introduction, dans le pays, d'industries nouvelles et avantageuses.

C'est en conséquence de ce principe que le sieur Dietz a obtenu un prêt de 4,000 francs, et avant de l'accorder, le gouvernement a pris l'avis d'ingénieurs sur le mérite de l'invention de cet habile mécanicien et sur les résultats que l'on peut en espérer : leur rapport à ce sujet a été très favorable.

— M. d'Huart a été réélu à la presque unanimité au collège électoral de Virton, mais on remarque que le nombre des électeurs était aussi très-peu considérable : il n'allait pas à 200.

— On se rappelle que le docteur Jungken, professeur à l'université de Berlin, qui, à la demande de notre gouvernement s'était rendu à Bruxelles, il y a quelques mois, pour conférer avec le comité de

santé sur les moyens prophylactiques et thérapeutiques à employer contre l'ophtalmie de l'armée, a été décoré de l'ordre de Léopold. Nous apprenons, par une lettre particulière qu'il vient d'écrire à un de nos savans, que S. M. le roi de Prusse s'est empressé, avec une bienveillance toute particulière, de l'autoriser à porter les insignes d'une aussi honorable distinction, et qu'il a voulu se faire rendre compte par le docteur Jungken lui-même des résultats de sa mission toute scientifique et d'humanité, mais qui lui a fourni l'occasion d'apprécier et de faire apprécier en haut lieu l'excellent esprit qui anime la Belgique et son nouveau gouvernement.

— Cinq des officiers français attachés à l'état-major de notre armée, quittent Bruxelles et retournent en France; ce sont un chef d'escadron, un chef de bataillon et trois capitaines. Plusieurs sont partis avant-hier soir.

— Nous apprenons avec satisfaction qu'un des hommes qui se sont distingués dans les combats soutenus par la cause de notre révolution, le capitaine de Brehen, qui fut blessé à Berchen, qui depuis est parti pour le Portugal avec l'expédition commandée par le colonel Lecharlier, a reçu sur le champ de bataille, près le fort Faro, la croix de la tour de l'épée, et a été promu au grade de capitaine de première classe.

Il est attendu ici avec le colonel Lecharlier, pour le 14 de ce mois. (Belge.)

— M. Navez vient d'achever une *Sainte-Famille*, demandée par le roi à cet artiste, et destinée à la chapelle de la reine, à Laeken.

— Le gouvernement avait donné l'ordre d'acheter le tableau de M. Brakeleer, « la Défense de Tournay en 1581 », qui figure à l'exposition d'Anvers, mais cet ordre est arrivé trop tard. Ce bel ouvrage venait d'être vendu pour sept mille fr. environ.

— Il existe depuis dix-huit mois à la caserne Ste-Elisabeth une école régimentaire pour la 2^e compagnie d'artillerie de siège, dirigée par M. Fulhies, professeur d'écriture qui joint à l'art de la calligraphie les connaissances les plus profondes en mathématiques. Cette école que fréquentent les sous-officiers et les canonniers vient d'être réorganisée sur le plan de l'école normale élémentaire de Paris et doit servir d'école modèle pour toute l'artillerie; déjà un détachement composé de 2 sous-officiers, 2 caporaux et 2 canonniers par compagnie du 2^e bataillon d'artillerie de siège ayant en tête M. le lieutenant Nypels, est arrivé d'Anvers pour suivre pendant 3 mois les cours de cette école.

Les canonniers ont été choisis parmi ceux qui ne savent pas lire; l'on nous assure que pour le 1^{er} décembre ils doivent retourner à leur bataillon sachant lire et écrire couramment et les principales règles de l'arithmétique.

— Hier soir, au Lloyd, on a fait les belges à 97 1/2 p. et les perpét. 32 au comptant; 34 1/4 à terme.

— L'approche de la liquidation et le mouvement de plus en plus retrograde des fonds espagnols, ont paralysé les affaires. Il ne s'est rien traité hier. La dette active, l'emprunt national ont langué aux cours d'hier, au comptant et à primes. Les prix cotés le sont, non sur des ventes consommées, mais bien d'après les offres des porteurs, puisqu'il n'y a point eu d'opérations argent. (Mercure.)

LIEGE, LE 1^{er} SEPTEMBRE.

Les nouvelles d'Espagne sont aujourd'hui fort contradictoires. Tandis que les journaux ministériels de Paris annoncent que le gouvernement n'a reçu aucune nouvelle de la Péninsule; d'autres journaux, connus par une certaine modération, disent que des troubles ont éclaté à Madrid. Les doutes seront éclaircis par l'arrivée du prochain courrier.

— Pendant qu'un journal de notre pays parle d'invasion, et annonce que l'armée prussienne est sur le pied de guerre; le gouvernement de Louis-Philippe, moins bien informé sans doute que le susdit journal met l'armée française sur le pied de paix. (V. Paris.)

— Il paraît qu'il s'est ouvert dans les journaux hollandais une polémique au sujet de la construction d'une route à orniers de fer d'Amsterdam à Cologne, projet que le commerce de Rotterdam, qui n'y trouve pas son compte, fait combattre par des articles de journaux et de brochures, en s'efforçant de représenter une pareille entreprise comme inutile et superflue.

— M. Rothschild, banquier, est arrivé jeudi 28 à Ostende, où il se propose de rester quelques jours pour prendre les bains de mer; il est descendu à l'*Hôtel des Bains*.

— On écrit de St-Trond, 30 août :

Les chevaux de M. Casimir Périer, chargé d'affaires de France, ainsi que ceux de M. le comte Duval de Beaulieu, sont déjà arrivés à St-Trond, le 30 du courant, pour prendre part aux courses, qui doivent avoir lieu le 2 septembre prochain. D'autres concurrents y étaient attendus d'un moment à l'autre.

Le jour des courses il y aura grand bal donné par la société de Lecture.

— On lit dans l'*Éclair*, de Namur, que M. le général de Narp s'est montré satisfait de la tenue et de l'état de l'instruction militaire du 2^e régiment de ligne.

— La grande démonstration de la flotte anglaise est terminée; elle est de retour à Napoli; en septembre elle reviendra à Corfou, et en octobre à Malte pour l'hivernage. La division française hivernera à Navarin. (V. Londres.)

— On trouvera sous la rubrique de Bruxelles des explications données par le *Moniteur belge* sur les subsides accordés à l'industrie.

— On écrit de La Haye, le 30 août :

« Le quartier-général de la première division de l'armée en campagne reste à Bréda. On sait que celui de la deuxième division est transféré à Bostel et celui de la troisième à Eindhoven. »

« Le 10 du mois prochain tous les bataillons de la *schutterij* mobile qui se trouvent encore à l'armée ou dans les garnisons, seront rendus au lieu de leur destination. »

« On a découvert qu'on importe ici de la Belgique des timbres néerlandais, que l'on cherche de mettre en circulation en y faisant apposer par un receveur de notre pays le visa de trois cents additionnels. Les ordres nécessaires ont été transmis aux receveurs pour mettre un terme à cet abus préjudiciable aux intérêts du trésor. »

On écrit de Copenhague, 20 août :

« Le vaisseau de ligne néerlandais le *Zeeuw* est arrivé ici en rade aujourd'hui. Le roi et la reine ont reçu le jeune prince à son débarquement près de l'établissement des douanes, et l'ont invité à dîner. Le palais de la princesse héritière a été mis à sa disposition. Plus tard sont arrivés le brick néerlandais *Snothoid* et la frégate russe *Pallas*. »

— On écrit d'Arsohot, le 26 août :

« Hier, un pauvre Italien de 75 ans, qui parcourt le pays avec un orgue pour tout gagne-pain, arrive dans un cabaret hors de la ville et y fait la quête; il sort, et un paysan armé d'une toise, le suit, il réclame du vieillard un franc que l'italien jure ne pas avoir reçu; le paysan fond sur lui, le terrasse, lui casse la toise sur la tête et le laisse baigné dans son sang; quelques personnes accourues aux cris, ont arrêté le malfaiteur et la police l'a conduit en lieu de sûreté. »

— L'académie française, dans sa dernière séance, a décerné un prix d'utilité publique au *Cours normal des institutrices primaires*, par Mlle. Sauvén.

— Il existe une froideur et un éloignement très marqués cette année entre M. de Talleyrand et M. Pozzo di Borgo. L'année dernière les deux habiles diplomates faisaient assaut de politesse et d'amabilité.

— M. de Talleyrand quittera, dit-on, Paris dans les premiers jours de septembre. M. de Talleyrand, né en 1754, a maintenant ses quatre-vingts ans; il disait l'un de ces jours à son médecin: « Soyez le bien-venu, docteur, car je n'ai pas besoin de vos services. »

— On annonce que M. Carrel, par suite de la détermination qu'il a prise de renoncer à la rédaction du *National* de Paris va s'occuper d'une *Histoire du Consulat*. Cette histoire formera deux volumes in-8^o.

— Le 28 de ce mois vingt-deux déserteurs hollandais, prussiens et français venant de Venloo sont entrés à Hasselt.

— Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur un article du *Times* relatif aux fonds espagnols. (V. Londres.)

— Parmi les professeurs qui viennent d'être nommés à l'université catholique, l'un, M. Arndt, a joué un rôle très-important dans les sociétés populaires de l'Allemagne. Le roi de Prusse l'avait confiné depuis long-temps à Boon, sous la surveillance de la haute police. (Eclair.)

— Le nombre des ophtalmiques diminue de jour en jour, grâce aux soins et à l'activité des chirurgiens de notre armée. Dans plusieurs localités il n'y en a plus que quelques-uns dans les hôpitaux.

— On annonce comme devant paraître très-incessamment à Gand, un nouveau journal intitulé le *Constitutionnel des Flandres*.

— Le choléra a produit une telle terreur à Gothenbourg, que 5,000 personnes ont quitté la ville.

— Les tableaux provenant du cabinet du duc de Berry, sont en ce moment exposés aux regards du public, moyennant une rétribution, dans les salons de M. Christie, entrepreneur de ventes à Londres, qui est chargé de la vente. Ces tableaux sont estimés à 44,550 liv. sterl.

— A Naples vient de mourir une femme de 70 ans. Elle était née en 1730, et s'appelait Elisabeth Vitiello.

— On lit dans un journal: « Il résulte de nouvelles communications établies entre Strasbourg et Lyon, que désormais des marchandises chargées à Anvers peuvent arriver par eau jusqu'à Lyon en remontant le Rhin; de Lyon à Marseille, la communication par eau est facile et prompte. Anvers peut donc communiquer avec la Méditerranée par une voie moins longue qu'aujourd'hui où nos bâtimens doivent faire le tour des côtes de France et d'Espagne: »

— Tout ce qui se rattache à l'exploitation des chemins de fer, devient maintenant pour nous d'un vif intérêt; voici quelques détails que nous extrayons d'un journal français:

« Le service du chemin de fer de St-Etienne à Lyon est à la veille de recevoir des améliorations importantes par l'introduction de nouvelles machines locomotives construites en Angleterre et en France. MM. Séguin ont prouvé que la force de la vapeur était beaucoup plus économique que celle des chevaux, puisque sur la ligne de Givors à Lyon (presque horizontale), les frais de remorque par ce système n'ont pas dépassé deux centimes par tonne et par kilomètre, résultat plus avantageux que ceux obtenus jusqu'à ce jour sur le chemin de Manchester à Liverpool. »

« La recette moyenne du chemin de fer de Lyon s'élève à présent à 200,000 francs par mois; la dépense est de 80,000 francs, reste donc un bénéfice net, par année, de 1 million 440,000 francs représentant l'intérêt à 10 pour cent du capital mobilisé. Ce résultat permettra, dès que les emprunts de la compagnie seront remboursés, de diminuer, conformément aux statuts, 7 pour cent, de dividende aux actionnaires. »

« Le chemin de fer de Saint-Etienne à la Loire (le premier construit en France et ouvert en 1827) est aujourd'hui dans une situation assez prospère; le dividende semestriel a été porté à 2 pour cent et l'on espère toucher avant peu 2 1/2 et 3 p. La jonction établie depuis le commencement de cette année seulement, entre cette ligne et celle de Roanne, a beaucoup contribué à cette amélioration. »

« Reste à examiner la route en fer latérale de la Loire d'Andrézieux à Roanne. Obligée de lutter contre la concurrence de la navigation fluviale; cette entreprise n'a pas, jusqu'ici, réalisé les espérances des actionnaires et des entrepreneurs. La recette mensuelle ne dépasse pas 40,000 francs, qui sont absorbés par les frais d'exploitation. On a remarqué que ce chemin, où l'on voyait peu de voyageurs dans le principe, en compte aujourd'hui au moins 2,000 par mois, malgré l'accident arrivé récemment sur un des plans inclinés. »

— Au moment où il s'établit en Belgique une association pour la pêche de la baleine, les détails qui suivent, extraits d'une lettre du Havre, ne sont pas sans intérêt :

« Il résulte d'un calcul approximatif que les trente-cinq navires baleiniers de notre port emploient à la mer de onze à douze cents marins d'équipe, pour un tonnage total de 14,000 tonneaux, et que les autres ports du royaume n'arment ensemble que dix-neuf baleiniers ; le Havre se trouve posséder à lui seul près de deux fois autant de cette sorte de navires que tout le reste de la France maritime.

Depuis dix-huit mois environ, dix baleiniers du Havre se sont perdus par l'effet de circonstances indépendantes pour la plupart de la bonté des équipages et de l'expérience des capitaines ; mais ces pertes ont toutes été réparées immédiatement, et aujourd'hui on a tout lieu d'espérer que la proportion de ces sinistres diminuera d'une manière sensible, si toutefois les chances de succès, fondées sur la supériorité des navires et l'habileté des capitaines, peuvent entrer comme des conditions favorables dans la balance des risques maritimes. »

On lit aussi dans le *Journal de Rouen* : « Un négociant de notre ville, qui s'est livré depuis longtemps et avec une grande persévérance à la recherche des moyens d'épurer l'huile de baleine, vient, dit-on, de découvrir un procédé à l'aide duquel il rendrait cette huile aussi favorable à l'éclairage, que l'huile de graine les plus limpides. Les échantillons qui ont été mis sous nos yeux ont présenté à l'expérience les résultats les plus satisfaisants ; et si, comme tout nous le fait espérer, cette découverte importante continue à offrir d'aussi beaux effets, le commerce d'huile de baleine acquerra, en raison de cette conquête précieuse le développement que depuis si longtemps nous avons appelé de tous nos vœux. »

— La nouvelle salle de spectacle d'Anvers doit s'ouvrir aujourd'hui lundi, par la *Dame Blanche* et le *Billet de Loterie*. Nous transcrivons avec plaisir l'avis que la régence d'Anvers a fait publier à cette occasion :

« Afin d'éviter, dit-elle, le renouvellement des scènes tumultueuses qui ont eu lieu lors des derniers débuts au Théâtre des Variétés, et dans l'intention aussi de mettre les amateurs du spectacle mieux à même de juger du véritable mérite des artistes, la régence invite les personnes qui assistent aux débuts qui vont avoir lieu au nouveau Théâtre, à s'abstenir de toute marque d'approbation ou d'improbation pendant les deux premiers débuts de chaque acteur. Elle aime à se persuader que le public adoptera volontiers cette mesure, dont la ville de Liège a récemment recueilli tout l'avantage, et dont la mise à exécution à Anvers est vivement désirée de toutes les personnes amies de l'ordre et juges éclairés dans cette question. »

— On lit dans le *Courier de Londres* : « Pour citer un exemple de l'immense économie de temps et d'argent qui résulte de la navigation à vapeur, nous dirons qu'en s'embarquant un jeudi à Londres, dans un bateau à vapeur du Yorkshire, on peut descendre la Tamise, longer la côte de six comtés, débarquer dans notre plus grand port du nord, y rester le temps nécessaire pour en examiner tous les objets intéressants, et être de retour à Londres le dimanche suivant à l'heure du dîner. Tout ce voyage, qui comprend une course maritime de 600 mille (environ 200 lieues de France) et une visite à Hull, ne coûte que 10 shellings (12 fr. 50 c.) »

— On écrit de Vienne : la poste est arrivée de Constantinople, mais elle n'apporte aucune nouvelle importante. On prétendait savoir à Constantinople qu'Ibrahim Pacha avait acquis une position importante en Syrie, par suite des renforts qui lui étaient arrivés et que les affaires pourraient bientôt prendre une tournure qui ne serait pas favorable aux rebelles. (*Gazette d'Augsbourg*.)

On lit ce qui suit dans le dernier n° du *Journal de Namur* :

« Si nous devons en croire, ce qu'on nous rapporte, nous serions menacés d'une seconde invasion

de la part de la Hollande soutenue cette fois par l'armée prussienne. Voici ce que nous disent des voyageurs arrivés d'Aix-la-Chapelle, et ce qui nous est confirmé par un déserteur du 25^e régiment d'infanterie prussienne en garnison à Cologne, arrivé hier en cette ville et se rendant à Givet pour y prendre du service dans la légion étrangère ; cet homme nous a dit que tous les pensionnaires de l'armée sont rentrés sous leurs drapeaux depuis cinq ou six semaines et que ceux de la Landwerth doivent être sous les armes au commencement de septembre ; que l'armée prussienne était sur le pied de guerre : que deux corps forts chacun de quatre régiments d'infanterie et de quatre de cavalerie au grand complet, sont échelonnés de Cologne à Aix-la-Chapelle ; que les 32^e et 34^e régiments de ligne et la 4^e division de tirailleurs forment la garnison d'Aix-la-Chapelle ; que le 29^e de ligne, un régiment de hussards et un de husards sont cantonnés aux environs de cette dernière ville, et que deux brigades d'artillerie de campagne, composées chacune de trois compagnie à pied et de deux à cheval, se trouvent à Juliers.

« Le bruit court généralement dans l'armée qu'il est question d'une invasion en Belgique et que l'on ne déploie tant de forces sur la frontière que pour soutenir l'armée hollandaise.

L'*Union*, de Bruxelles, dit en reproduisant l'article qu'on vient de lire : « Sans nier entièrement l'exactitude des faits suivans rapportés par le *Journal de Namur*, il y a certainement beaucoup d'exagération dans les inductions qu'il en tire. »

Ces lignes nous paraissent aussi étranges que le contenu de l'article du journal namurois.

On lit ce qui suit dans un journal :

« Il n'est pas de moyen que le léopoldisme n'emploie pour se populariser en Belgique, promesses, argent prodigué aux artistes, secours aux industriels, ouvertures de communications nouvelles, croix de Léopold et de fer, essais en industrie et en relations commerciales, expéditions lointaines en projet ou en simulacre, associations pour toutes les branches d'entreprises, traités de commerce, construction de navires et de monuments publics, sociétés savantes et académies, il s'accroche à tout pour se soutenir sur la falte. »

Les lignes qu'on vient de lire, et dont nous n'avons retranché qu'un seul mot, sont extraites du *Messenger de Gand*, le plus fougueux des organes de l'orangisme.

ASSOCIATION POUR L'ENCOURAGEMENT DE LA LITTÉRATURE EN BELGIQUE.

Liège, le 30 août 1834.

Messieurs, je suis heureux de pouvoir vous annoncer que mon projet d'Association pour l'encouragement de la Littérature a reçu un commencement d'exécution.

La réunion préparatoire fixée à aujourd'hui 30 août, a eu lieu.

Après avoir donné quelques développemens à ma proposition, j'ai lu et déposé le libelle d'un règlement constitutif.

L'assemblée a ensuite nommé, au scrutin, une commission provisoire de cinq membres, chargée de faire un nouvel appel à tous les amis des lettres ; de fixer jour pour une nouvelle réunion générale, dans laquelle seront discutés, arrêtés le règlement organique, et élue la commission définitive.

La commission provisoire est composée de MM. Weustenraad, auditeur militaire ; F. Micha (l'auteur du projet) ; Ed. Lavalleye, avocat ; Wodon, inspecteur de l'enregistrement ; Ad. Mélotte, avocat.

Déjà cette commission se réunit vendredi prochain. — Elle s'empresse de communiquer ses résolutions au public.

Voilà, messieurs, les premiers résultats de ma démarche. Votre concours, celui des autres organes de la presse en Belgique nous est indispensable, et nous le réclamons avec confiance. — Un pas encore, et une institution digne d'un pays éclairé et

libre aura un avenir brillant, assuré ; un pas encore, et la Belgique sera bientôt, elle aussi, fière de ses écrivains.

Agréés, messieurs, je vous prie, la nouvelle assurance de toute ma considération. F. Micha.

P.S. J'ai l'honneur d'annexer une liste d'inscription à la présente : j'ose espérer que vous voudrez bien recevoir la signature des personnes qui répondront à l'appel fait aux amis du pays et des lettres.

Avant-hier a eu lieu à la salle de la *Société d'Emulation*, la distribution des prix aux élèves de l'école primaire modèle, dirigée par M. Stapper. La salle était comble. M. Stapper a prononcé un discours dans lequel il s'est attaché à présenter aux élèves quels sont leurs devoirs envers leurs parens et la patrie, ensuite M. le bourgmestre a fait la remise des prix aux élèves. On a pu apprécier la prospérité de cette institution par le nombre considérable d'élèves des deux sexes qui la fréquentent et les produits qu'ils ont exposés

RÉGENCE DE LIÈGE.

L'administration municipale informe que mercredi prochain, 3 septembre, à 3 heures très-précises de l'après-dînée, aura lieu dans la salle académique la distribution des prix aux élèves des écoles primaires communales, ainsi que les médailles accordées aux citoyens, qui, dans le courant de l'année, se sont distingués par des actes de courage ou de dévouement.

Liège, le 31 août 1834.

Le bourgmestre, Louis JAMME.

Le dégoût que la manne inspire aux malades par sa saveur repoussante, a donné l'idée à M. Martin Solon d'administrer à la place de cette substance la mannite découverte par M. Thénard, matière sucrée particulière extraite de la manne à l'aide de l'alcool. Cette matière, sur les propriétés médicales de laquelle on n'était pas tout-à-fait d'accord, a été administrée par M. Solon à plusieurs malades à la dose d'une once à deux onces, et il a constaté qu'on peut considérer la mannite comme un laxatif qui mérite de trouver place dans la matière médicale, à côté de la manne et de l'huile de ricin : seulement elle a une saveur sucrée, agréable, et tous les malades qui en font usage la prennent avec plaisir, surtout quand on la donne dissoute dans deux à quatre onces d'eau bouillante aromatisée selon le goût du malade.

COLLEGE DE LIÈGE.—DISTRIBUTION DES PRIX. (Fin)

Elémens de philosophie. — Economie politique et statistique. — Premier prix, Alphonse Falloise, déjà nommé. Deuxième prix, Louis Trasenster, déjà nommé. Premier accessit, Joseph Gerard Macors, déjà nommé. Deuxième accessit partagé, Hyacinthe Deheselle, et Eugène d'Erckenteel, déjà nommés. — *Elémens de philosophie.* — Premier prix, Alphonse Falloise, déjà nommé. Deuxième prix, Joseph Gerard Macors, déjà nommé. Premier accessit, Louis Trasenster, déjà nommé. Deuxième accessit partagé, Hyacinthe Deheselle et Eugène d'Erckenteel, déjà nommés.

Ont mérité mention honorable les élèves : Pierre Joseph Dejace, et Jean Louis Grenier, déjà nommés.

Histoire et géographie. — Première division. — Premier prix, Joseph Gerard Macors, déjà nommé. — Deuxième prix, François Bailleur, déjà nommé. Premier accessit partagé, Alphonse Falloise, et Louis Trasenster, déjà nommés. Deuxième accessit partagé, Eugène d'Erckenteel et Hyacinthe Deheselle, déjà nommé.

Deuxième division. — Premier prix, Etienne Henaux, déjà nommé. Deuxième prix, Simon Mullender, déjà nommé. Premier accessit, Mathieu Grandjean, déjà nommé. Deuxième accessit, Adolphe Clermont, déjà nommé.

Ont mérité mention honorable, pour la géographie, les élèves : Paul Emile Doutreuve, de Liège, externe, Alexandre Grad, déjà nommé ; et pour l'histoire : Charles Defaveaux, Hyacinthe de Simony et Edouard de Rouvroy, déjà nommé.

Troisième division. — Premier prix, Nestor Vandenporten, de Liège, externe. Deuxième prix partagé, Charles Guillery et Adolphe Maquinay, déjà nommés. Premier accessit, Léon Orban, déjà nommé. Deuxième accessit, Eugène Sampermans, déjà nommé.

Ont mérité mention honorable les élèves, Théophile Demarteau, Alexandre Floquet, Nicolas Laruelle, Emile Marie et Edouard Gheude, déjà nommés.

Quatrième division. — Premier prix, Félix Macors, déjà nommé. Deuxième prix, Henri Marcotti, déjà nommé. Premier accessit, Théodore Guillery, déjà nommé. Deuxième accessit partagé, Roland Califice, de Blegny, pensionnaire, et Eugène Kridelka, de Liège, externe.

Cinquième division. — Premier prix, Eugène Collinet, déjà nommé. Deuxième prix, Eugène Hodeige, de Liège, externe. Premier accessit partagé, Charles Desavage, d'Ath, externe, et Victor Lhoest, déjà nommé. Deuxième accessit partagé, Alphonse Servais, déjà nommé, et Charles Vauzuyleu, de Liège, externe.

Ont mérité mention honorable les élèves : François Amoré, Nicolas Anciaux, Marcellin Gislain, déjà nommé, Gerard Libon, de Liège, externe, et Lucien Poncellet, de Rochefort, pensionnaire.

Mathématiques. — Cours supérieur. — Géométrie analytique et Mécanique. — Premier prix partagé, François Bailleux, et Emile Dejaer, déjà nommés. Deuxième prix, Adolphe Jamme, déjà nommé. Premier accessit, Alphonse Falloise, déjà nommé. Deuxième accessit, Louis Trasenster, déjà nommé.

Géométrie élémentaire et Trigonométrie. — Premier prix, Louis Trasenster, déjà nommé. Deuxième prix partagé, Alphonse Falloise, et Adolphe Dejardin, déjà nommés. Premier accessit, Emile Dejaer, déjà nommé. Deuxième accessit partagé, François Bailleux, et Antoine Onsmonde, déjà nommé.

Algebre. — Cours supérieur. — Premier prix, Hyacinthe Deheselle, déjà nommé. Deuxième prix, Joseph Kams, déjà nommé. Premier accessit, Antoine Onsmonde, déjà nommé. Deuxième accessit partagé, Gilles Joseph Barbrière, Adolphe Clermont, et Félix Dupont, de Condé, externe.

Ont mérité mention honorable, les élèves, Mathieu Grandjean, Godefroid Umé, Adolphe Picard, déjà nommés, Maximilien Crahay, de Maestrich, pensionnaire.

Cours inférieurs. — Algebre. — Premier prix, Charles Guillery, déjà nommé. Deuxième prix partagé, Gustave Gilkinet et Léon Orban, déjà nommés. Premier accessit, Eugène Sauerpermans, déjà nommé. Deuxième accessit, François Dupont, de Condé, externe.

A mérité mention honorable, l'élève Edouard Gheude, déjà nommé.

Arithmétique. — Premier prix, Eugène Collinet, déjà nommé. Deuxième prix partagé, Théodore Guillery et Félix Macors, déjà nommés. Premier accessit, Gérard Gilsou, déjà nommé. Deuxième accessit, Hippolyte Mersch, déjà nommé.

Physique. — Première division. — Premier prix partagé, Alphonse Falloise et Louis Trasenster, déjà nommés. Deuxième prix, Adolphe Dejardin, déjà nommé. Accessit unique, Félix Dupont, déjà nommé.

Deuxième division. — Premier prix, François Dupont, déjà nommé. Deuxième prix, Edouard Baré, déjà nommé. Premier accessit, Hyacinthe de Simony, déjà nommé. Deuxième accessit, Jean Joseph Kams, déjà nommé.

Chimie. — Première division. — Premier prix, Louis Trasenster, déjà nommé. Deuxième prix, Alphonse Falloise, déjà nommé. Premier accessit, Adolphe Dejardin, déjà nommé. Deuxième accessit, Félix Dupont, déjà nommé.

Deuxième division. — Premier prix, Hyacinthe de Simony, déjà nommé. Deuxième prix, Jean Joseph Kams, déjà nommé. Premier accessit, Edouard Baré, déjà nommé. Deuxième accessit, Alphonse Leroy, déjà nommé.

Histoire naturelle. — Première division. — Premier prix, Alphonse Falloise, déjà nommé. Deuxième prix, Louis Trasenster, déjà nommé. Premier accessit, Adolphe Dejardin, déjà nommé. Deuxième accessit, Félix Dupont, déjà nommé.

Deuxième division. — Premier prix, Alphonse Leroy, déjà nommé. Deuxième prix, Germanicus Moltet, déjà nommé. Premier accessit, Edouard Baré, déjà nommé. Deuxième accessit, Jean Joseph Kams, déjà nommé.

Tenue des livres. — Prix unique, Dieudonné Degaise, déjà nommé. Premier accessit, Gustave Gilkinet, déjà nommé. Deuxième accessit, Edouard de Rouvroy, déjà nommé.

Dessin. — Première classe. — Première division. — Dessin d'après la Basse. — Premier prix, Edouard Gheude, déjà nommé. Deuxième prix, François Bailleux, déjà nommé. Accessit, Félix Dupont, déjà nommé.

Deuxième division. — Académie. — Deuxième prix, Adolphe Dejardin, déjà nommé. Premier accessit partagé, Adolphe Geoffroy, et Charles Guillery, déjà nommés.

Troisième division. — Dessin de la tête. — Premier prix, Eugène Raeymaeckers, déjà nommé. Deuxième prix, Edouard Humblot, déjà nommé. Premier accessit, Guillaume Beaujean, déjà nommé. Deuxième accessit, Robert Fastré, de Jemeppe, externe.

Quatrième division. — Deuxième prix, Joseph Richard, déjà nommé. Premier accessit, Victor Kenor, déjà nommé. Deuxième accessit, François Amoré, déjà nommé.

Deuxième classe. — Ornement. — Première division. — Premier prix, Michel Leruth, de Liège, externe. Deuxième prix, Théophile Demarteau, déjà nommé. Premier accessit, Nicolas Laruelle, déjà nommé. Deuxième accessit partagé, Martin Lejeune, de Liège, externe, et Jean Lhonnoux, déjà nommé.

Deuxième division. — Premier prix, Nicolas Anciaux, déjà nommé. Deuxième prix, Louis Schirvel, de Verviers, externe. Premier accessit, Henri Moreau, déjà nommé. Deuxième accessit, Jean Gaele, déjà nommé.

Troisième classe. — Paysage. — Première division. — Premier prix, Auguste de Bassompierre, de Liège, externe. Deuxième prix, Epiphane Martial, de Liège, externe. Premier accessit, Félix Herlenvaux, déjà nommé. Deuxième accessit, Joseph Kams, déjà nommé.

Deuxième division. — Deuxième prix, Charles Defaveaux, déjà nommé. Premier accessit, Antoine Joassart, déjà nommé. Deuxième accessit, Hippolyte Mersch, déjà nommé.

Quatrième classe. — Architecture. — Deuxième prix partagé, Joseph Moreau et Godefroid Umé, déjà nommés.

Pensionnat. — Étude de la religion. — Première division. — Premier prix Hyacinthe Deheselle, déjà nommé. Deuxième prix partagé, Victor Arnoldy, de Hôlmont, et Edouard Gheude, déjà nommé. Premier accessit, Simon Mullender, déjà nommé. Deuxième accessit, Emile Dumoulin, de Liège.

Deuxième division. — Premier prix partagé, Jules Dantzy, et Léon Orban, déjà nommés. Deuxième prix, Roland Califice, déjà nommé. Premier accessit, Alphonse Jobart, déjà nommé. Deuxième accessit, Auguste Delbrouck, de Guyoven.

REGENCE DE LIÈGE. — Professeurs suppléants au collège.

Le conseil ayant décidé que des places de professeurs suppléants seraient créées près du collège municipal de cette ville, on invite de nouveau les personnes aptes à les remplir, à remettre leurs titres au secrétariat de la régence dans un délai de quinzaine.

Ces personnes pourront prendre connaissance des dispositions réglementaires au bureau susdit.

Liège, le 29 août 1834.
Le président du collège, Louis JAMME.
Par le collège, le secrétaire DEMANY.

ETAT CIVIL DE LIÈGE du 30 août.

Naissances : 4 garçons, 4 fille.

Décès : 6 garçons, 3 filles, 2 femmes, savoir : Anne Marie Dorothee Soleur, âgée de 65 ans, place Grétry, veuve de Pierre Louis Clémentin Bailly. — Thérèse Bouhon, âgée de 58 ans, rue Ste-Véronique, veuve de Gilles Joseph Simon.

THÉÂTRE ROYAL DE LIÈGE.

Aujourd'hui lundi, 1er septembre, la première représentation de la *Haine d'une Femme*, vaudeville en un acte, par M. Scribe, précédé par *Jean de Paris*, opéra en 3 actes, musique de Boyeldieu. Le spectacle commencera par *Philippo*, vaud. en un acte.

Demain mardi, 1ère représentation de l'abonnement.

ANNONCES ET AVIS DIVERS.

A VENDRE HUIT CUVES de la contenance de 10 à 12 barils et UNE de 25, rue Puits en Sock, n° 540. 436

VILLE DE LIÈGE.

ADMINISTRATION DES TAXES MUNICIPALES.

Le directeur des taxes municipales soussigné, informe le public que le 6 de ce mois, à deux heures de relevée, il fera procéder à l'entrepôt de cette ville, par le ministère du sieur LEBRUN, courtier de commerce, à la vente des objets ci-après, savoir :

- Une caisse de eau-de-cologne et liqueurs.
- Un tonneau d'huile d'olive.
- Une feuille de vin indigène.
- Mille litres vinaigre.
- 400 kilog. pommes sèches.
- 737 mètres planches de bois blanc.
- 90 litres de genièvre en deux tonneaux.

Liège, le 1er septembre 1834. MARTINY. 462

FÊTE ET FOIRE A HERSTAL.

L'administration communale de Herstal a l'honneur d'informer le public que la fête de St-Lambert se célébrera cette année et à l'avenir toujours le dimanche avant le 17 septembre, à moins que le 17 ne fut un dimanche, dans quel cas, elle aurait lieu ce jour même.

La foire reste fixée invariablement au lendemain-lundi. Comme l'année passée une prime de 20 fis. sera accordée à celui qui vendra le plus beau cheval.

Une de 10 à celui qui vendra la plus belle vache. Et une de 10 à celui qui amènera sur la foire et vendra la plus grande quantité de cochons.

L'après-dîner, il y aura un mât de cocagne etc. 407

MONT-DE-PIÉTÉ.

Mardi 2 septembre et jours suivants, à deux heures précises, on VENDRA publiquement, dans une des salles de l'établissement (quai de la Batte, n° 4112), les gages surannés reçus en juin 1833.

Le mont-de-piété prête pour les bijoux, la vaisselle et les objets d'or et d'argent à raison de 1/5 de leur valeur au poids, et pour tous les autres effets, à raison de 2/3 de leur évaluation.

En s'adressant directement à l'établissement, on ne paie que 8 p. 0/0 d'intérêts sur une somme de 400 francs, et seulement 7 p. 0/0 lorsque le prêt excède 800 francs. L'emprunteur n'a aucun autre frais à supporter. On peut traiter avec le directeur exclusivement, à son domicile à l'établissement.

Ceux qui se servent de l'intermédiaire des commissionnaires urés du Mont, sont prévenus que le salaire de ces agents est fixé d'après le tarif suivant :

Pour un gage d'un franc, 2 cent. de port, 1 cent. de report	
" 2 " 3 " 2 "	
" 3 " 4 " 2 "	
" 4 " 6 " 2 "	
" 5 " 6 " 4 "	
" 6 " 8 " 4 "	
" 7 " 8 " 6 "	
" 8 " 10 " 6 "	

Idem 10 francs à 200 francs, 1 pour cent de port, 1/2 p. 0/0 de report.

Sur l'excédant de 200 francs 1/2 p. 0/0 de port, 1/4 p. 0/0 de report.

Lorsqu'un gage a séjourné trois mois dans les magasins, l'emprunteur a la faculté de le faire vendre.

Les frais de vente sont fixés à 5 p. 0/0.

Liège, le 25 août 1834.

Le directeur, Félix JEHOTTE.

ADJUDICATION publique de la fourniture des POMMES DE TERRE et CAROTTES nécessaires à l'hôpital militaire de Liège.

En vertu des ordres de M. le ministre-directeur de la guerre, et sous son approbation ultérieure, le sous-intendant militaire de 1re classe, chargé du service administratif de la province de Liège, ADJUGERA, le 5 SEPTEMBRE prochain, à onze heures précises du matin, au moins soumissionnant, la FOURNITURE des POMMES DE TERRE et des CAROTTES nécessaires aux besoins de l'hôpital militaire de Liège du 1er octobre 1834 au 1er juin 1835.

Une boîte est placée chez l'intendant militaire précité à l'effet d'y recevoir les soumissions, qui devront porter pour suscription : soumission pour la fourniture des pommes de terre et carottes nécessaires à l'hôpital militaire de Liège. être écrites sur papier timbré, contenir le prix en toutes lettres (francs et centimes), et renfermer sous cachet le certificat de solvabilité dont il est fait mention dans le cahier des charges. Lesdites soumissions seront reçues jusqu'au moment de l'adjudication.

Le cahier des charges et conditions de cette adjudication se trouve déposé dans les bureaux de l'intendant militaire, rue de l'Écluse, n° 43, où l'on peut en prendre connaissance depuis 9 heures du matin jusqu'à 4 heures de l'après-midi.

Liège, le 24 août 1834.
Le sous-intendant militaire de première classe, VAN CAMPENHOUT. 543

UNE SERVANTE, munie de bons certificats, peut se présenter au bureau de cette feuille, où on dira pour qui c'est.

A VENDRE UNE PRESSE EN BOIS à satiner. S'adresser rue St-Séverin n°685.

COMMERCE.

Bourse de Vienne du 22 août. — Métalliques, 95 1/2. Actions de la banque 1237 1/2.

Fonds anglais du 29 août. — Consol. 89 7/8 0/0. — belges 98 0/0, holland. 50 3/8, Portug. 79 1/4. Esp. cortés 44 1/2.

Bourse de Paris, du 30 août. — Rentes, 5 p. 100, 105 3/4 fin cour., 000 00. — Rentes, 3 p. c. 74 25, fin cour., 00 00. — Actions de la banque, 0000 00. — Emprunt de la ville de Paris, 0000 00. — Rentes de Naples, 91 60; fin cour., 00 00. — Emprunt Guebhard, 28 0/0; fin cour., 00 0/0. — Rente perpétuelle, 5 p. 100, 29 0/0; fin cour., 00 0/0; 3 p. 100, 22 1/4; fin cour., 00 0/0; différée 00 0/0. — Cortés, 35 1/2.

— Portugais, 00 0/0. — d'Haut 000 00. — Grec, 000 — Empr. belge, 00 0/0; fin cour., 00 0/0. — Empr. romain, 92 0/0 fin cour., 00 0/0. — Empr. de la ville de Bruxelles 00 0/0.

Bourse d'Amsterdam, du 29 août. — Dette active, 54 0/0 Dito, 97 7/16 — Bill. de change, 21 9/16. — Oblig. du syndicat, 89 0/0 00/00 — Dito, 71 1/8 00/00. — Rente des dom. Act. de la Société de commerce, 000 0/0. — Rente française, 00 0/0. — Dito de 1833, 00/00. — Obl. russe Hop. et C. 402 1/2 0/0. Dito de 1828, 103 0/0 000 — Inscrip. russes, 67 0/0 00/00 — Empr. russe 1831, 96 1/4 0/00. — Rente perp. d'Esp. 00 0/0 — Dito 000000. — Dette diff. d'Esp., 9 3/4 00/00. — Obl. Autriche, 97 1/4 0/0 0 — Lots chez Gollals, 0/00. — Cort. Naples falc., 00 0/0. — Oblig. Danoises, 00 0/0. — Oblig. Brésil, 75 3/4. — Cortés, 34 5/8 000. — Dito Grec, 0 — Lots de Pologne, 000 0/0.

Bourse d'Anvers, du 30 août.

Changes.	à courts jours.	à deux mois.	à 3 mois.
Amsterdam.	1/2 0/0 perte.	A	
Londres.	12 03 3/4		11 97 1/2
Paris.	47 7/16	A 17 1/8	47
Francofort.	36 1/6	A 00 0/0	35 1/2 1/4
Hambourg.	35 1/4		35 1/2

Escompte 3 0/0.

Effets publics. Belgique. — Dette active, 102 1/2 A. Id. 41 1/4 P. — Oblig. de l'entr., 0 00. — Empr. de 48 mill. 5/8 1/2 A. — Id. de 12 mill., 01. Id. de 21 mill., 000 0/00 — Hollandais. Dette active, 2 1/2, 00 0/0 0. Id. différée, 000 0/00. — Oblig. synd., 0/00 — Rent. remb., 2 1/2, 87 et 94 1/2 — Espagne. Gueb., 32 0/0 A. Id. perp. Paris, 5 p. c., 00 0/0 0/00. Id. perp. Amst., 31 1/2 3/4 00. 00 00/00. — Idem dette différée, 8 1/8 1/4 A.

MARCHANDISES. — Ventes par contrat privé. 160 caisses sucre Havane blond de francs 17 à 17 1/2 entrepôt.

Arrivages au port d'Anvers, du 30 août. Le koff havorien Anna, c. Groenhoff, ven. de Bergen ch. de Stockvisch.

Bourse de Bruxelles, du 29 août. — Belgique. Dette active 54 1/4 P. Emp. 24 mill., 97 1/2 P. — Hollande. Dette active 50 3/4 P. — Espagne Gueb., 34 0/0 P. Perpétuelle Anvers 4 p. 100, 00 0/0 0. Id. Amst. 5 p. 100, 33 1/4 P. Id. Paris 3 p. 100, 24 P 0/0. Cortés à Lond., 34 0. Dette diff. 9 A.

MARCHÉ DE HASSELT, du 29 août.

From. l'hect., 14-80 — Seigle, 8-65 — Orge, 0-00 — Sarrasin, 5-00 — Avoine, 6-20 — Genièvre, à 10 degr. 41. — Beurre, kilogr., 1-50.

H. Lignac, impr. du Journal, rue du Pot-d'Or, n° 622 à Liège.